

CALENDRIER DE COLLECTE

Guide du tri

Le Plessis-Robinson

2024



- DÉCHETS ALIMENTAIRES DANS LES ZONES PAVILLONNAIRES
- VALLÉE SUD RECYCLE POUR TOUT LE TERRITOIRE.



Vallée Sud
Grand Paris



Bagneux



Clamart



Ville de Malakoff





Jean-Didier BERGER
Président de Vallée Sud - Grand Paris
1^{er} Vice-Président de la Région Île-de-France
Maire de Clamart



Philippe PEMEZEZ
Maire du Plessis-Robinson
Conseiller territorial
de Vallée Sud - Grand Paris

Chère Madame, Cher Monsieur,

Agir en faveur de la transition écologique est une priorité de votre intercommunalité et à cet effet, mieux recycler les déchets fait partie de nos objectifs majeurs. Ainsi, à l'occasion du renouvellement de notre marché de collecte, deux grandes nouveautés vont concourir à améliorer la valorisation de nos déchets et atteindre notre objectif de 100 % de déchets recyclés d'ici 2030.

À partir du 1^{er} janvier 2024, Vallée Sud Recycle, le service d'enlèvements des encombrants à la demande sera étendu aux onze villes du Territoire. Apprécié par les habitants qui l'utilisent déjà pour la simplicité et l'efficacité du service, Vallée Sud Recycle permet d'envoyer les déchets dans des filières de recyclage spécifiques.

La collecte des déchets alimentaires qui va se déployer dans les zones pavillonnaires de nos onze communes participe également de nos actions en matière de développement durable. Les déchets alimentaires représentent 30% des ordures ménagères. Leur collecte spécifique permet de les transformer en une nouvelle ressource : compost ou biométhane. Tous les habitants concernés seront accompagnés dans la mise en place de cette collecte par les services du Territoire.

Ensemble, agissons pour notre environnement et notre cadre de vie.

Jean-Didier Berger

Philippe Pemezez

- P. 3 VALLÉE SUD RECYCLE
- P. 4 COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES
- P. 5 EMBALLAGES ET PAPIERS
- P. 5 EMBALLAGES EN VERRE
- P. 6 VÉGÉTAUX DE JARDIN
- P. 7 ORDURES MÉNAGÈRES
- P. 7 TEXTILES
- P. 8 DÉCHÈTERIES
- P. 9 DÉFI ZÉRO DÉCHET
- P. 10 RÈGLES POUR LE BON DÉROULEMENT DES COLLECTES
- P. 11 MES JOURS DE COLLECTE
- P. 12 LISTING DES RUES



VALLÉE SUD RECYCLE :

VOTRE SERVICE DE COLLECTE D'ENCOMBRANTS À LA DEMANDE !

Au 1^{er} janvier 2024, Vallée Sud Recycle est l'unique service de collecte des encombrants pour toutes les villes du Territoire. Les encombrants, les déchets d'équipement électrique et électronique et les produits toxiques sont collectés devant chez vous, sur rendez-vous.



À la demande

DÉCHETS ACCEPTÉS

- Mobilier et équipements d'ameublements (canapé, armoire, table, chaise...).
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (petit et gros électroménager, ordinateur...).
- Déchets de démolition et de bricolage (lavabo, articles de jardinage, résidus de travaux...).
- Grands cartons d'emballage.
- Produits toxiques (pots de peinture, produits ménagers avec symboles dangereux...).



Vallée Sud Recycle Mode d'emploi :

Facile et rapide, la prise de rendez-vous se fait en 4 étapes sur internet ou par téléphone pour une collecte du lundi au vendredi matin.

Pour prendre rendez-vous :

Mode d'emploi en vidéo



Par internet :

formulaire en ligne sur valleesud.fr - rubrique gestion des déchets



Par téléphone :
0 800 02 92 92
(appel gratuit)



Précautions à prendre pour les déchets toxiques

- Fermer hermétiquement les produits afin d'éviter tout risque de pollution
- Veiller à ce que l'identification du contenu soit visible lors de la collecte

LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES



Au 1^{er} janvier 2024, la collecte des déchets alimentaires sera déployée dans les zones pavillonnaires du Territoire. Collectés et valorisés spécifiquement, les déchets alimentaires sont transformés en nouvelle ressource, compost ou biométhane.

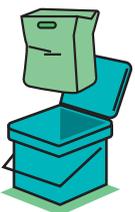
LES DÉCHETS CONCERNÉS

- les déchets de préparation de repas
- les restes de repas
- le thé et le café (y compris les sachets de thé en papier et filtres à café)
- les aliments périmés sans emballage
- l'essuie-tout



Comment procéder ?

1



Je place un sac biodégradable dans mon bioseau

2



Je dépose mes déchets alimentaires

3



Deux fois par semaine minimum, je vide mon bioseau dans le bac à couvercle marron

4



Je présente le bac à la collecte 1 fois par semaine



Attention : La collecte des déchets alimentaires remplace l'une des collectes d'ordures ménagères.

Reportez-vous au listing des rues pour savoir si vous êtes concernés par cette collecte.

EMBALLAGES ET PAPIERS

Tous les emballages et papier se trient. Ils sont collectés une fois par semaine.



Attention :

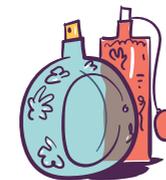
Dans le bac, jetez en vrac les emballages vidés sans les imbriquer ni les laver.

Les cartons doivent être pliés et mis dans le bac.

EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles



Bouteilles de parfum



Pots et bocaux



Attention :



Les verres à boire doivent être mis dans le bac des ordures ménagères



Les capsules et couvercles doivent être mis dans le bac jaune



Les bouchons en liège et en matière synthétique doivent être mis dans le bac des ordures ménagères. Ils peuvent être repris par certains cavistes.

VÉGÉTAUX DE JARDIN

La collecte des végétaux a lieu les 4 premières semaines de janvier en même temps que la collecte des sapins puis chaque semaine de mi-mars à mi-décembre. Les végétaux doivent être déposés en vrac dans le bac.



Petits branchages en fagots bien liés
(moins de 5 cm de diamètre et moins de 1,5 m de long)



Tonte de pelouse et tailles de haies



Fleurs coupées et feuilles mortes



Attention

En raison du froid et du gel, certaines collectes sont susceptibles d'être reportées.

En dehors de la période de collecte, les déchets verts sont collectés en déchèterie.



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Les sapins de Noël sans flocage ni décorations sont collectés en porte à porte durant le mois de janvier au jour de collecte des déchets végétaux.



Bac

ORDURES MÉNAGÈRES

Tout ce qui reste après avoir fait le tri !

Exemples : Restes d'aliments (viande, poisson)*, miroirs, pots de fleurs, textiles souillés, couches, lingettes, vaisselle cassée...



Attention



Dans le bac des ordures ménagères, jetez les déchets dans un sac bien fermé.
Le dépôt de déchet au sol est interdit.

* Sauf pour les zones pavillonnaires qui bénéficient de la collecte des déchets alimentaires



Bac

COMPOSTAGE À DOMICILE

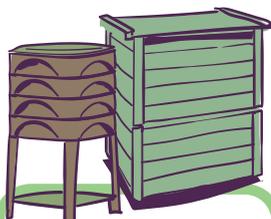
Tous les déchets d'origine végétale peuvent être compostés à domicile. Vallée Sud - Grand Paris vous propose gratuitement des composteurs et lombricomposteurs.

Déchets de la cuisine et de la maison
(composteur et lombricomposteur)

Épluchures de fruits et légumes, thé, tisane (en vrac ou en sachet en papier), café, essuie-tout, journal, papier kraft, cartons bruns, boîtes d'œufs en carton...

Déchets du jardin (composteur)

Fleurs fanées, tailles de haies et d'arbustes découpées ou broyées, feuilles mortes, tontes de gazon (en petite quantité)...



Pour obtenir votre composteur ou lombricomposteur gratuit : valleesud.fr

TEXTILES

TEXTILES ACCEPTÉS

- Tous les vêtements
- Le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux)
- Les chaussures



Attention

Les vêtements doivent être propres, secs et les chaussures nouées par paire. Le tout emballé dans des sacs fermés.



Borne textile



POINTS DE COLLECTE

Géocalisez vos points de dépôts sur refashion.fr



DÉCHÈTERIE GRATUITE

La déchèterie territoriale à Verrières-le-Buisson, accessible sur rendez-vous.

 **LIEU :** angle de l'avenue Georges-Pompidou et de la rue du Paradis

 **HORAIRES :** du lundi au samedi de 10h à 12h15 et de 13h30 à 18h30 (fermeture à 19h30 du 1^{er} mars au 30 septembre).
Le dimanche de 9h à 12h15.
Ouverte tous les jours fériés, sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et les 24, 25 et 31 décembre.



DÉCHETS ACCEPTÉS

Cartons, ferrailles et métaux non ferreux, moquette, polystyrène, vitrage, plastique. Déchets d'ameublement (literie, chaise, armoire, table...), déchets végétaux, gravats, terre, matériaux de démolition ou de bricolage bois (cagettes, bois massif...), textiles, déchets avec symbole dangereux ou inflammable (solvants, peintures, aérosols, vernis, colles, produits phytosanitaires...), huiles usagées. Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) (petits et gros électroménagers, écrans, matériel informatique...), lampes usagées, piles et accumulateurs, batteries, cartouches, toners et pneus non jantés.

MODALITÉS D'ACCÈS :

L'accès est gratuit et réservé aux particuliers, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile.

Pour prendre rendez-vous : valleesud.fr



JE RÉDUIS MES DÉCHETS ! PARTICIPEZ AU



La production de déchets a doublé en 40 ans, si bien qu'un habitant du Territoire jette en moyenne presque 400kg de déchets par an.

Nous pouvons tous réduire nos déchets !
Pour la 6^e année consécutive, le Territoire accompagne les foyers participants à adopter les écocgestes leur permettant de réduire leurs déchets.

LE PORTAL ZÉRO DÉCHET !

Un site internet dédié à l'opération a été développé pour faciliter le suivi du Défi.

Découvrez toutes les actualités après inscription sur valleesud.fr et bénéficiez ainsi d'un accompagnement et d'écogestes adaptés à votre quotidien.



QUELQUES CONSEILS POUR DIMINUER VOS DÉCHETS MÉNAGERS



Pour les courses, je pense à ce dont j'ai besoin :

- Je planifie mes courses pour éviter le gaspillage alimentaire.
- Je remplace les sacs jetables par des cabas réutilisables.
- J'achète mes aliments en vrac et peu emballés.

Pour l'hygiène et le ménage, je limite les produits cosmétiques et ménagers :

- Je remplace les solutions jetables telles que l'essuie-tout, les lingettes ménagères et de toilettes jetables par des cotons et textiles lavables.
- Je remplace les savons liquides par des savons solides sans emballage.

À la cuisine, j'imagine de bons repas :

- J'utilise un livre de recettes pour consommer la juste quantité.
- J'utilise une cafetière à l'italienne ou à piston sans filtre et sans capsule.
- Je cuisine les restes.

Au quotidien, je prolonge la durée de vie de mes objets :

- Je répare mes équipements électroménagers et d'ameublement.



DES RÈGLES POUR LE BON DÉROULEMENT DES COLLECTES

Les collectes sont réalisées tous les jours de l'année y compris les jours fériés. La présence de bacs sur l'espace public en dehors des jours et horaires de collecte est interdite. Tout déchet au sol est interdit. Toute infraction pourra être verbalisée par les autorités compétentes.



LA COLLECTE DU MATIN A LIEU À PARTIR DE 6H, les bacs doivent être sortis, couvercles fermés, la veille au soir à partir de 20h ou avant 6h.



LA COLLECTE DU SOIR A LIEU À PARTIR DE 15H, les bacs doivent être sortis, couvercles fermés, en début d'après-midi et avant 15h.

Pour ne pas gêner la circulation des piétons, vos bacs doivent être rentrés le plus tôt possible après la collecte.

Bon à savoir !

Si la capacité de vos bacs s'avère surdimensionnée (ou sous-dimensionnée) ou si vous souhaitez des bacs supplémentaires, faites-en la demande gratuitement sur valleesud.fr



TOUTES LES INFOS SUR

valleesud.fr

Rubrique
GESTION DES DÉCHETS



MES JOURS DE COLLECTE 2024

Cochez les secteurs dont vous dépendez afin de visualiser en un clin d'œil vos jours de collecte !



ORDURES MÉNAGÈRES



EMBALLAGES ET PAPIERS



DÉCHETS ALIMENTAIRES

Mardi soir Mercredi matin Jeudi soir

Lundi soir Jeudi soir Samedi matin

- Jeudi soir
- Lundi et jeudi soir
- Lundi soir
- Mardi et samedi matin
- Mardi et samedi soir
- Mardi matin



EMBALLAGES EN VERRE

La collecte du verre s'effectue en points d'apports volontaires (voir carte ci-dessous)



SAPINS & VÉGÉTAUX DE JARDIN

1-8-15-22 janvier



VÉGÉTAUX DE JARDIN

LUNDI MATIN

Tous les lundis matin du 11 mars au 9 décembre inclus

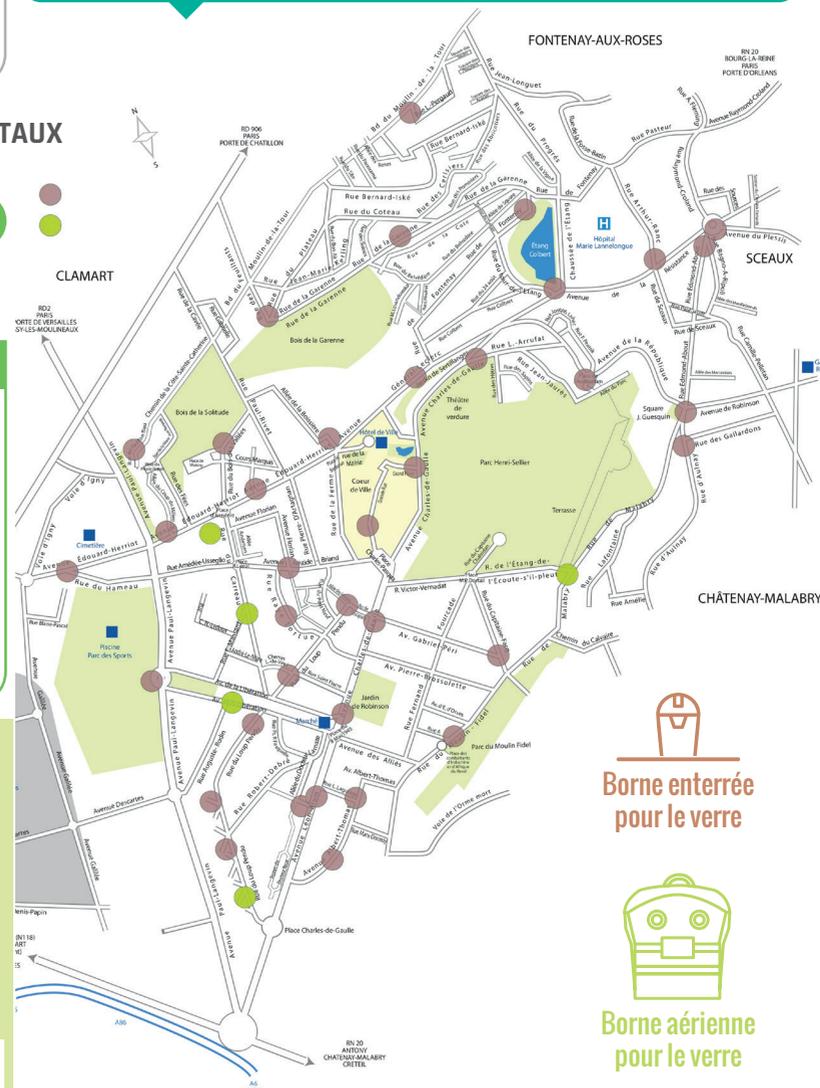
- 11-18-25 mars
- 1-8-15-22-29 avril
- 6-13-20-27 mai
- 3-10-17-24 juin
- 1-8-15-22-29 juillet
- 5-12-19-26 août
- 2-9-16-23-30 septembre
- 7-14-21-28 octobre
- 4-11-18-25 novembre
- 2-9 décembre

ENCOMBRANTS, DÉCHETS TOXIQUES ET DEEE À LA DEMANDE

UN SEUL SERVICE VALLÉE SUD RECYCLE



www.valleesud.fr >
rubrique gestion des déchets
Plus d'informations en page 3



Borne enterrée pour le verre

Borne aérienne pour le verre



LISTING DES RUES

Les collectes sont réalisées tous les jours fériés de l'année.



24 Août (rue du)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
8 Mai 1945 (place du)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
A (rue)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Abricotiers (rue des)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Acacias (square des)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Albert Thomas (avenue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Alexandre Schimmel (rue)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Alliés (avenue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Lundi matin	
Alliés (place des)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Alphonse Daudet (square)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Amédée Usséglio (rue)	Jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	Lundi soir
Amélie (rue)	Jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	Lundi soir
Andersen (allée)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
André Le Nôtre (rue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Antoine Bourdelle (allée)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Aristide Briand (avenue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Arménie (place d')	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Artagnan (résidence d')	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Arthur Ranc (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Lundi matin	
Auditorium (place de l')	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Auguste Rodin (rue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Aulnay (rue d')	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Azalées (rue des)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Bagno à Ripoli (rue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Bagno à Ripoli (rue) n°2	Jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	Lundi soir
Bal du Comte d'Orgel (rue du)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Belvédère (escalier du)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Belvédère (rue du)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Berges (promenade des)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Bernard Iské (rue) côté pair : du n°58 au 86 côté impair : du n°37 au 55	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Bernard Iské (rue) côté pair : du n°2 au 56 côté impair : du n°1 au n°33	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Blaise Pascal (rue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Bois des Vallées (rue du)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Boissière (allée de la)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Bon Air (rue du)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Bourg (rue du)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	



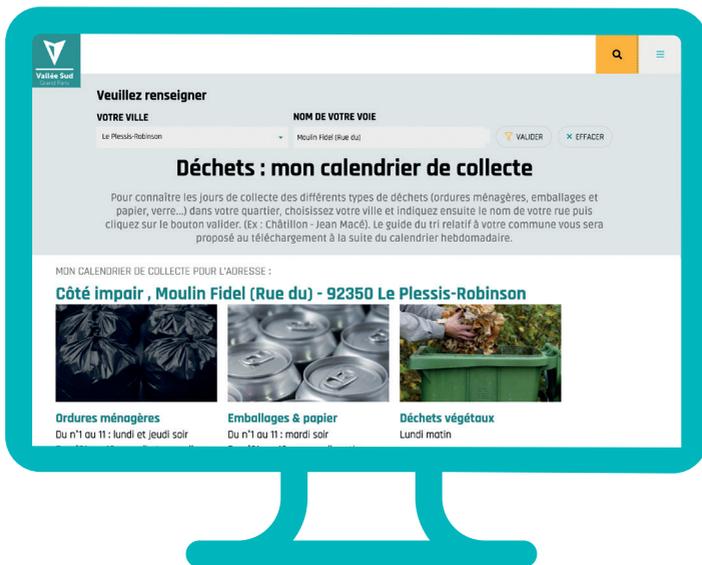
Calvaire (chemin du)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Camélias (villa des)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Capitaine Chalvidan (rue du)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Capitaine Georges Facq (rue du) n°21	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Lundi matin	
Capitaine Georges Facq (rue du) du n°2 au n°22	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Capitaine Georges Facq (rue du) du n°23 au n°41	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Lundi matin	
Carreau (rue du) côté pair : du n°2 au n°26	Jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	Lundi soir
Carreau (rue du) côté impair : du n°1 au n°13 côté pair : du n°38 au n°42	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Cerisiers (rue des)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Charles de Gaulle (avenue) côté pair : du n°2 au n°92	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Charles de Gaulle (avenue) côté impair : du n°1 au n°19	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Lundi matin	
Charles de Gaulle (place)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Charles Garnier (allée)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Charles Pasqua (place)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Charles Percier (rue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Charles Perrault (square)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Château de la Solitude (allée du)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Chaumière (rue de la)	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Lundi matin	
Claude-Nicolas Ledoux (rue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Clos aux Renards (sentier du) n°4	Jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	Lundi soir
Clos aux Renards (sentier du) n°2 et n°6 et du n°1 au 5	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Clos aux Renards (sentier du) côté pair : du n°8 au 14 côté impair : du n°7 au 13	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Colbert (rue)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Côte (rue de la)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Côte Sainte-Catherine (chemin de la)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Lundi matin	
Coteau (escalier du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Coteau (rue du)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Coup du Milieu (allée du)	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Lundi matin	
Cours Communes	Jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	Lundi soir
Daniel Defoe (square)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Denis Papin (avenue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Déportés et internés de la Résistance (place des)	Lundi et Jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Descartes (avenue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Docteur Lamaze (allée du)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	

				
Docteur Roux (square du)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Eau Vive (chemin de l')	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Ecoles (chemin des)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Edmond About (rue) du n°28 au n°48, du n°3 au n°27B et du n°31 au n°45	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Edmond About (rue) n°29 et du n°50 au n°52	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Lundi matin	
Edouard Herriot (avenue) côté impair : du n°1 au n°19 et du n°109 au n°113 côté pair : du n°2 au n°18 et du n°26 au n°28	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Edouard Herriot (avenue) du n°20 au n°24 et du n°69 au n°107	Lundi soir	Mardi soir	Lundi matin	Jeudi soir
Edouard Herriot (contre-allée)	Jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	Lundi soir
Escapade (passage de l')	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Escargot d'Or (passage de l')	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Estienne d'Orves (avenue d')	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Étang (chaussée de l')	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Lundi matin	
Étang de l'Ecoute-s'il-pleut (rue de l')	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Eugène Moulinet (rue)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Fées (rue des)	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Lundi matin	
Ferme (rue de la)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Fernand Fenzy (rue)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Fernand Fourcade (rue) du n°36 au n°48	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Lundi matin	
Fernand Fourcade (rue) du n°2 au n°26 et du n°1 au n°17	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Feuillants (rue des)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Florian (avenue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Fontenay (rue de)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Fosse Bazin (rue de la)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
François Mansart (rue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
François Peatrik (voie)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
François Rude (square)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
François Spoerry (place)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Frédéric Joliot-Curie (square)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Gabriel Péri (avenue) du n°18 au n°42 et du n°17 au n°35	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Gabriel Péri (avenue) du n°2 au n°16 et du n°1 au n°15	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Lundi matin	
Gabrielle (rue)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Galilée (avenue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Gallardons (rue des) du n°42 au n°44 et du n°35 au n°37	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Gallardons (rue des) du n°23 au n°33, du n°39 au n°41 et du n°34 au n°40	Jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	Lundi soir
Garenne (rue de la)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Général Leclerc (avenue du) côté pair : n°26 et n°28 côté impair : du n°1 au n°63	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Général Leclerc (avenue du) côté pair : du n°2 au n°24 et du n°30 au n°40	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	

				
Grand Saint-Eloi (rue du)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Grande Rue	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Grand'Place	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Gros Châtaignier (allée du)	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Lundi matin	
Gueusquin (square)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Lundi matin	
Hameau (rue du)	Jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	Lundi soir
Hélène Boucher (square)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Henri Barbusse (place)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Henri Sellier (résidence)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Lundi matin	
Hêtres (rue des)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Hiboux (allée des)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Hortensias (villa des)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Igny (voie d')	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Jacques Ange Gabriel (square)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Jardin de Robinson (allée du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Lundi matin	
Jean Antoine Houdon (allée)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Jean Goujon (square)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Jean Jaurès (rue)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Jean Longuet (rue)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Jean-Baptiste Carpeaux (allée)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Jean-Marie Kerling (rue)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Joseph Lahuec (rue)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Jules Guesde (avenue)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Lundi matin	
Jules Verne (square)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
La Boursidière	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Laennec (allée)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Lafontaine (rue)	Jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	Lundi soir
Léo Lagrange (rue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Léon Blum (avenue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Léonard de Vinci (chemin)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Libération (avenue de la)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Lilas (allée des)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Louis Le Vau (allée)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Louis Pergaud (rue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Loup Pendu (rue du)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Lucien Arrufat (rue)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Mairie (place de la)	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Lundi matin	
Mairie (rue de la)	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Lundi matin	Lundi soir
Malabry (rue de) du n°2 au n°70, du n°3 au n°7 et du n°19 au n°21	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Malabry (rue de) n°1, n°9, du n°84 au n°130 et du n°91 au n°129	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Lundi matin	

Marcel Gimond (rue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Mare aux Renards (rue de la)	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Lundi matin	
Marguerite Levandowska (rue)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Marquis (cours)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Marronniers (allée des)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Marx Dormoy (rue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Merisiers (rue des)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Michel-Ange (square)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Mouilleboeufs (allée des)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Moulin de la Tour (boulevard du) côté impair : du n° 25 au n° 49	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Moulin de la Tour (boulevard du) côté impair : du n° 53 au n° 159	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Moulin Fidel (rue du) du n° 1 au n° 11	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Moulin Fidel (rue du) du n° 2 au n° 24, du n° 44 au n° 54 et n° 84	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Lundi matin	
Moulin Fidel (rue du) du n° 26 au n° 38 et du n° 31 au n° 49	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Nénuphars (chemin des)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Newton (avenue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Ondes (allée des)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Orangerie (rue de l')	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Orme Mort (voie de l')	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Panorama (rue du)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Parc (allée du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Lundi matin	
Pasteur (rue)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Paul Jaudé (rue) n° 2	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Paul Jaudé (rue) n° 4	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Lundi matin	
Paul Jaudé (rue) n° 6	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Paul Jaudé (rue) du n° 15 au 19	Jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	Lundi soir
Paul Langevin (avenue)	Jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	Lundi soir
Paul Langevin (avenue) n° 10, 11, 13 et 15	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Paul Rivet (rue) n° 42	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Paul Rivet (rue) côté pair : n° 16, n° 18 et n° 28	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Paul Rivet (rue) côté pair	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Lundi matin	
Pavillon Bleu (rue du)	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Lundi matin	
Peupliers (square des)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Philibert Delorme (allée)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Pierre Brossolette (avenue) du n° 18 au n° 42 et du n° 17 au n° 45	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Pierre Brossolette (avenue) du n° 2 au n° 8 et du n° 1 au n° 15	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Lundi matin	

Pierre d'Artagnan (rue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Plateau (rue du)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Plessis (avenue du) du n° 248 au n° 30 et du n° 55 au n° 59	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Plessis (avenue du) du n° 38 au n° 52 et du n° 61 au n° 67	Jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	Lundi soir
Plessis Piquet (place du)	Points d'apports volontaires	Points d'apports volontaires	Lundi matin	
Plessis-Robinson (parc technologique du)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Pommiers (rue des)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Pont Neuf (rue du)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Pot-qui-Mousse (rue du)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Président Grunebaum Ballin (square du)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Professeur Robert-Fasquelle (rue du)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Progrès (rue du) côté impair : du n° 53 au n° 61	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Progrès (rue du) côté pair : du n° 2 au n° 54 côté impair : du n° 1 au n° 45	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Quatre Saisons (promenade des)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Raye Tortue (rue de la)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Raymond Croland (avenue) du n° 50 au n° 56, du n° 25 au n° 41 et du n° 63 au n° 71	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Raymond Croland (avenue) du n° 58 au n° 90 et du n° 45 au n° 57	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Lundi matin	
Réaumur (avenue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
République (avenue de la)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
République (avenue de la) n° 17 et n° 36	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Lundi matin	
Résistance (avenue de la) côté pair : du n° 162 au n° 176	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Résistance (avenue de la) côté pair : du n° 124 au n° 138 côté impair : du n° 91 au n° 141 et du n° 163 au n° 175	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Lundi matin	
Résistance (avenue de la) côté impair : du n° 67 au n° 85 et du n° 151 au n° 161 côté pair : du n° 144 au n° 156	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Robert Debré (rue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Robert Duffour (rue)	Jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	Lundi soir
Robert Levol (place)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Robinson (avenue de) du n° 50 au n° 62 et du n° 71 au n° 75	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Robinson (avenue de) du n° 67 au n° 69 et du n° 77 au n° 79	Jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	Lundi soir
Roses (allée des)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Saint-Fiacre (rue)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	
Sapins (rue des)	Mardi matin	Mercredi matin	Lundi matin	Samedi matin
Saules (square des)	Lundi et jeudi soir	Mardi soir	Lundi matin	



MON CALENDRIER DE COLLECTE EN LIGNE



RUBRIQUE



GESTION DES DÉCHETS



Des chargés de relation
citoyenne à votre écoute

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 12H30
ET DE 14H00 À 18H00

APPEL GRATUIT **0 800 02 92 92**



Des ambassadeurs du tri
SUR LE TERRAIN POUR VOUS SENSIBILISER
AUX CONSIGNES DE TRI



28 rue de la Redoute
92260 Fontenay-aux-Roses



CITEO
Le nouveau nom
d'Eco-Emballages et Ecofolio

